



Service secrétariat général

Dossier suivi par : H. CHERON  
Objet : Convocation au conseil municipal

---

Mesdames et Messieurs les membres

Du Conseil Municipal (destinataires in fine)

---

Saint-Avé, le 27/01/2023

Cher(e)s Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 2 février 2023 à 20h**

**Salle Jean Langlo, en Mairie de SAINT AVE**

*Je vous précise que les dispositions dérogatoires issues de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant dispositions de vigilance sanitaire ne sont plus en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> août 2022.*

*Ainsi les règles de droit commun sont à nouveau applicables c'est-à-dire notamment les points suivants :*

- Fixation du quorum à plus de la moitié des membres en exercice,*
- Un membre du conseil ne peut être porteur que d'un seul pouvoir,*
- Il sera procédé à une retransmission en direct de l'intégralité des débats (au moyen de Facebook live).*

Vous trouverez, ci-joint, les projets de délibérations qui vous seront soumis :

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2022

**I – Projets de délibérations :**

**TOURISME**

1. Adhésion à la fédération des stations vertes

**FONCIER**

2. Acquisition de parcelles appartenant au Département dans le secteur de CATRIC
3. Cession d'un ancien chemin rue de Beausoleil
4. Déclassement du domaine public en vue de la cession d'un délaissé rue Schoelcher

### VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

5. Demandes de subventions exceptionnelles

### VIE SCOLAIRE

6. Participation aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame – année scolaire 2022/2023

### FINANCES – ACHATS DURABLES

7. Versement d'une avance sur la subvention 2023 pour le CCAS de Saint-Avé
8. Avance de trésorerie pour le CCAS
9. Ajout tarifs location bancs/chaises pour 2023

### ENFANCE JEUNESSE

10. Rémunération animateurs saisonniers 2023

### RESSOURCES HUMAINES

11. Fixation de la rémunération des agents recenseurs pour 2023
12. Modification du tableau des effectifs

### II - Informations :

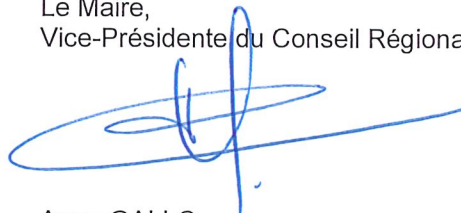
- Décisions prises par Madame le Maire sur délégation du conseil municipal

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e)s collègues, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Bonne à tous*

Le Maire,  
Vice-Présidente du Conseil Régional de Bretagne



Anne GALLO